

## Magistère droit

Par **Cab2904**, le **03/09/2013** à **19:50**

Bonjour,

Je commence ma L2 de droit dès lundi prochain et je me pose quelques questions sur la poursuite de mon cursus.

En effet, j'ai pris connaissance de l'existence des magistères de juriste d'affaire d'Aix en Provence, de droit public des affaires de Montpellier, de juriste d'affaire européen de Nancy. Ces formations s'inscrivent parfaitement dans mon projet professionnel. De ce fait, je suis très motivée et déterminée à intégrer l'un d'entre eux pour la rentrée 2014/2015.

J'ai eu ma L1 de droit à l'université de Strasbourg avec 14 de moyenne, j'ai un bon niveau en allemand (environ B2) et un anglais intermédiaire (que je travaille régulièrement et certains de mes cours de cette année seront dispensés en anglais).

Je me demande si je rentre dans les critères de sélection de ces magistères (sous condition d'obtenir de bons résultats au cours de ma L2). Le point noir est que je n'ai pas encore réalisé de stage et j'ai peur que ça me pénalise.

Autrement j'ai une autre question: Comment se déroule l'entretien? et à quel date à peu près se déroule t'il (et quand exactement sait-on que l'on est retenu pour cette entretien ^^)

Je vous remercie d'avance de vos réponses :)

Par **Tefyle**, le **18/01/2014** à **19:11**

Si tu obtiens encore une mention en L2, tu pourras légitimement prétendre intégrer un magistère, le fait de ne pas avoir réalisé de stages n'est pas pénalisant car peu d'étudiants en font en L1 ou en L2.

Je ne peux pas t'aider pour les entretiens de ces magistères car je suis à celui de Paris 2 mais en général c'est un entretien de motivation plus éventuellement un entretien en anglais ou des épreuves écrites (culture générale et anglais à Paris 2).

En ce qui concerne les dates, il faut que tu consultes les sites internet de ces formations !